



**DÉLIBÉRATION
DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE
de la Commune de BÂGÉ-DOMMARTIN**

Département de l'AIN – Arrondissement de BOURG-EN-BRESSE – Canton de REPLONGES

Référence : C.C.A.S. 10-2024

Sur convocation en date du vingt-quatre juin deux mille vingt-quatre, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de Bâgé-Dommartin, s'est réuni en session ordinaire le deux juillet deux mille vingt-quatre, à la Mairie de Bâgé-la-Ville, sous la présidence de Monsieur Christian BERNIGAUD, Président.

Présents : Monsieur Christian BERNIGAUD, Président
 Madame Isabelle MERONI, Vice-Présidente
 Mesdames Marie-Dominique BUIRET, Mireille CHARDIGNY, , Monique LAFAY et
 Laurence MICHAUD .
 Messieurs Yannick JANNIN, Daniel BUFFY, Jean-Claude ROZIER, Jean-Claude RUDE et
 Michel MERCIER

Absent : /

Absent excusé : /

Procuration : ADOH Marie-Noële donne pouvoir à Madame MERONI Isabelle, COELHO Jenny donne
 pouvoir à MICHAUD Laurence, PAIN Philippe donne pouvoir à BUFFY Daniel, RUDE
 Marie-Rose donne pouvoir à Jean-Claude ROZIER

Jean-Claude ROZIER est nommée secrétaire de séance.

Nombre de membre : 15

En exercice : 15

Présents : 11

Votants : 15

Objet : Approbation du compte-rendu du Conseil d'Administration du C.C.A.S. du 09 avril 2024

Monsieur le Président du Centre Communal d'Action Sociale, soumet au Conseil d'Administration le compte-rendu du Conseil d'Administration du C.C.A.S. du 09 avril 2024, qui a été adressé aux membres le 24 juin 2024 par courrier ou par mail.

Monsieur le Président invite les membres du Conseil d'Administration à formuler leurs observations : Il est approuvé à l'unanimité.

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale après avoir délibéré à l'UNANIMITE

ADOpte le compte-rendu de la réunion du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale du 09 avril 2024.

Fait et délibéré en Mairie,
Le 02 juillet 2024
Le Président
Christian BERNIGAUD



Le secrétaire de séance

Accusé de réception en préfecture
001-200077238-20240702-10-2024-DE
Date de télétransmission : 08/07/2024
Date de réception préfecture : 08/07/2024